

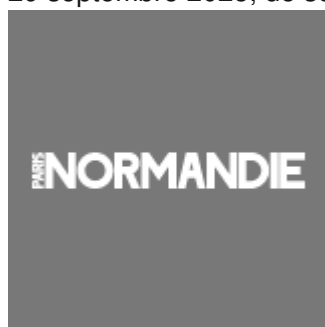
[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Enseignante poignardée dans le Bas-Rhin : le collégien de 14 ans est mort

Par AFP

6-7 minutes

L'adolescent de 14 ans qui a agressé au couteau une enseignante dans un collège de Benfeld (Bas-Rhin) mercredi avant de se poignarder au cou, est décédé, a-t-on appris, lundi 29 septembre 2025, de source proche de l'enquête.



Par AFP

Publié: 29 Septembre 2025 à 09h37 Temps de lecture: 2 min

Tous nos abonnements sans engagement

Profitez d'un accès illimité à l'information locale, régionale et nationale 24h/24 et 7j/7

Le décès du collégien a été prononcé dimanche en fin de journée, a précisé la même source. Cet adolescent avait été hélicoptéré, opéré et sédaté, avec un pronostic vital engagé avait indiqué, mercredi 24 septembre 2025, lors d'une conférence de presse la procureure de la République de Strasbourg, Clarisse Taron.

Fasciné par les armes et le nazisme

Ce garçon fasciné par les armes et le nazisme, était sans antécédents judiciaires et n'était pas signalé comme un élève violent.

Il a agressé l'enseignante mercredi vers 08 heures, au moment où elle entrait en salle de cours avec une autre classe. La victime, une professeure de musique, sexagénaire, a été blessée au visage. Le collégien s'est enfui sans s'en prendre à d'autres personnes.

Interpellé alors qu'il avait pris la fuite à vélo, l'adolescent s'est porté des coups de couteau au cou au moment où il a été rattrapé. « *Il ne s'est pas montré menaçant avec les gendarmes* », avait précisé mercredi le général Gwendal Durand, chef de groupement de la gendarmerie du Bas-Rhin.

En situation de handicap, l'adolescent avait été placé alors qu'il était encore bébé. Il avait été victime de violences de la part d'une famille d'accueil qui a été condamnée en 2024, a

précisé la procureure. La ministre démissionnaire de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, a précisé qu'au collège, il avait « *écopé d'une sanction disciplinaire avec une exclusion temporaire* » du fait de sa « *fascination vis-à-vis d'Hitler, vis-à-vis aussi des armes* ».

Il avait « *de nouveau dessiné des symboles « SS » sur un cahier et une procédure disciplinaire était prévue* », a-t-elle ajouté.

Le mineur, en classe de 3^e, était « *très suivi par l'équipe éducative de l'établissement* » et « *en fragilité scolaire* », a précisé à l'AFP un porte-parole du rectorat.

Les faits ont eu lieu peu après le début des cours dans une classe du collège Robert Schuman de Benfeld, une ville d'environ 6 000 habitants.